FO QUE JE T'INFORME !

N° 322
Octobre 2026

CE QUI CHANGE EN NOVEMBRE 2026

Tous les changements qui interviennent au mois de novembre. 2026. (...)

(publié le 26 octobre 2026)

ARGENT

UNE NOUVELLE TAXE POUR LES COLIS IMPORTÉS À PARTIR DU 1er NOVEMBRE

Une redevance européenne pour frais de traitement entre en vigueur au 1er novembre 2026. Elle est applicable à l'ensemble des colis entrant dans l'Union européenne. Cette redevance vient s'ajouter aux droits de douane déjà appliqués aux colis d'une valeur inférieure ou égale à 150 €. (...)

(publié le 28 octobre 2026)

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA RETRAITE DE RÉVERSION ?

Après le décès de votre époux ou de votre épouse, vous pouvez percevoir, sous certaines conditions, une partie de sa retraite. C'est le dispositif de retraite de réversion. Depuis quelques mois, le formulaire de demande est en partie prérempli. Cela doit notamment permettre de réduire les délais de traitement des demandes et le nombre d'erreurs potentielles au sein des formulaires. (...)

(publié le 23 octobre 2026)

C'EST LE MOMENT DE CORRIGER VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS

Vous pensez avoir fait une erreur sur votre déclaration 2026 de revenus, ou bien avoir oublié de déclarer une somme ? Vous avez la possibilité de corriger votre déclaration, que vous l'ayez faite via un formulaire papier ou bien en ligne. (...)

(publié le 3 juin 2026)

LOGEMENT

QUELLES SONT LES MENTIONS DÉSORMAIS OBLIGATOIRES DANS LES NOUVEAUX CONTRATS DE BAIL ?

Les modèles réglementaires de bail ont évolué au 1er octobre 2026 pour les logements loués vides, meublés et les colocations à bail unique. Les nouveaux contrats types intègrent notamment la clause résolutoire applicable en cas d'impayés ou de non-versement du dépôt de garantie, ainsi que de nouvelles mentions relatives à l'occupation du logement. (...)

(publié le 23 septembre 2026)

NOUVELLES HEURES CREUSES

Vous bénéficiez d'un contrat d'électricité avec l'option heures creuses ? Les horaires de ces périodes à tarif réduit évoluent progressivement jusqu'à fin 2027 afin de mieux adapter la consommation d'électricité aux périodes de forte production d'énergie. (...)

(publié le 28 octobre 2026)

PEUT-ON FORCER UN PROPRIÉTAIRE À INSONORISER SON LOGEMENT ?

Oui, il est possible d'obliger un propriétaire à insonoriser son logement sous certaines conditions. En copropriété, un propriétaire peut être contraint d'insonoriser son logement dès lors qu'un trouble anormal du voisinage est établi. (...)

(publié le 23 octobre 2026)

FÉDÉRATION SYNDICALISTE FO DE LA DÉFENSE DES INDUSTRIES DE L'ARMEMENT ET DES SECTEURS ASSIMILÉS

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com

TRANSPORTS

QUELS VÉLOS SERONT INTERDITS DANS LES TRAINS PROCHAINEMENT ?

La réglementation concernant les vélos autorisés à bord des TGV INOUI et des trains Intercités va évoluer le 13 décembre. De nouvelles interdictions seront appliquées, relatives aux dimensions des vélos. Il sera également interdit d'embarquer à bord de ces trains avec certains engins de déplacement personnel motorisés. (...)

(publié le 28 octobre 2026)

PRIME DE TRANSPORT VERSÉE AU SALARIÉ : LE PLAFOND D'EXONÉRATION EST REVALORISÉ TEMPORAIREMENT

IPour aider les salariés face à l'augmentation des prix des carburants, le Gouvernement avait annoncé au mois de septembre une hausse du plafond de la « prime carburant ». Deux décrets parus le 21 octobre 2026 confirment le relèvement temporaire de la limite d'exonération des indemnités de transport dont peuvent bénéficier les salariés. (...)

(publié le 24 octobre 2026)

FORMATION - TRAVAIL

ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC : UNE ALLOCATION MENSUELLE DE 1 200 € POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Dans le cadre du dispositif de contrat d'engagement de service public, des étudiants en santé de différentes spécialités promettent d'exercer, à l'issue de leurs études, dans une zone caractérisée par une offre médicale insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins. Cet engagement est pris en échange du versement d'une allocation mensuelle pendant leurs études. (...)

(publié le 26 octobre 2026)

L'UE RENFORCE LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS À DES SUBSTANCES DANGEREUSES

La directive européenne en matière de protection des travailleurs contre l'exposition à des substances dangereuses a été révisée. Le 6 octobre 2026, le Parlement européen a approuvé de nouvelles règles visant à améliorer les normes européennes de protection des travailleurs contre l'exposition à certaines substances dangereuses. (...)

(publié le 20 octobre 2026)

DOCUMENTATION

LA CONSTITUTION DE 1958 À L'ÉPREUVE DU TEMPS

La Constitution demeure mais son langage et ses usages ont changé. (...)

(paru le 24 septembre 2026)

AGENDA

À partir du 1er novembre 2026

ÉNERGIE

Le prix repère de vente de gaz augmente de 6,6 %. (...)

À partir du 1er novembre 2026

AGIRC-ARRCO

Revalorisation pour les retraites complémentaires du privé. (...)

PUBLIREPORTAGE

Vous êtes adhérent FO ?
Vous êtes protégé.



Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants FO à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales.

Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.

Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (frais médicaux[1], prothèses auditives[2] perte de salaire[3], invalidité[4], incapacité permanente[5], décès)
- des dommages à votre véhicule personnel ou celui que vous avez pris en location lors de déplacements dans le cadre d'une mission ou d'un mandat syndical : prise en charge de la franchise ou montant des réparations[6]
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et FO sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus, scannez ce QR Code

MACIF | FO

Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.
(1) Prise en charge à concurrence de 1525 €, après intervention des régimes de protection sociale, dont optiques 80 € et autres prothèses 160 €.
(2) Coût des réparations ou valeur de remplacement dans la limite de 1 000 € par prothèse une seule fois par année d'assurance.
(3) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.
(4) Invalidité supérieure ou égale à 10 %.
(5) Incapacité permanente à partir de 66 %.
(6) La Macif prend en charge le montant de la franchise appliquée ou le montant des réparations en cas d'absence d'assurance dommages à concurrence de : 500 € pour les véhicules de 4 roues de moins de 3 500 kg ; 300 € pour les véhicules terrestres à moteur de 2 ou 3 roues.
Crédit photo : Shutterstock.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

FÉDÉRATION SYNDICALISTE FO DE LA DÉFENSE DES INDUSTRIES DE L'ARMEMENT ET DES SECTEURS ASSIMILÉS

FO DÉFENSE

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com